FRACTURE BAN^{MD}

DS-155F-0624

Globally Proven
Construction Solutions

1. NOM DU PRODUIT
FRACTURE BAN^{MD}

2. FABRICANT
LATICRETE International, Inc.
1 LATICRETE Park North
Bethany, CT 06524-3423 États-Unis

Téléphone:	+1.203.393.0010, poste 1235
Numéro sans frais:	1.800.243.4788, poste 1235
Télécopieur:	+1.203.393.1684
Site Web:	laticrete.com

3. DESCRIPTION DU PRODUIT
Une membrane autoadhésive haute performance, souple et légère, conçue pour être utilisée sous des adhésifs à couche mince pour le carrelage en céramique, la pierre et d'autres surfaces dures. Cette membrane renforcée à haute résistance est un système de sous-couche acoustique et anti-fracture qui élimine la transmission des contraintes du substrat tout en amortissant la transmission des bruits d'impact et des bruits aériens à travers le sol jusqu'à la pièce située en dessous. La conception unique de cette membrane autoadhésive permet de l'utiliser dans des environnements commerciaux et résidentiels où un délai d'exécution rapide et fiable est nécessaire.

Utilisation
- Résidentiel et commercial
- Commerce de détail, centres commerciaux et magasins
- Bureaux, hôtels/motels, hôpitaux
- Immeubles d'appartements et de copropriétés

Avantages
- Offre une réduction des fractures et des bruits en un seul produit pratique et facile à poser
- Pour les poses nécessitant un délai d'exécution rapide et fiable
- Adhésif asphaltique modifié par des polymères appliqué à chaud sur un non-tissé en polyester à 100 % avec un papier de protection antiadhésif à 60#.
- A une surface blanche non tissée pour faciliter l'identification du tracé à la craie
- Fournit une barrière résistante à l'eau
- Prévient les fissures de niveau jusqu'à 3/8 po (9,5 mm)

Supports Appropriés

Conditionnement
Un rouleau de FRACTURE BAN 40 mesure 40 mils (1 mm) d'épaisseur 39,25 po x 69 pi (1 m x 21 m) ou 225 pi² (21 m²). 24 rouleaux par palette.

Un rouleau de FRACTURE BAN 90 mesure 90 mils d'épaisseuer (2,3 mm) 39,25 po x 30,6 pi (1 m x 9,33 m) ou 100 pi² (9.3 m²). 24 rouleaux par palette.

Couverture approximative
- Un roulau de FRACTURE BAN 40 couvre 225 pi² (20,9 m²)
- Un roulau de FRACTURE BAN 90 couvre 100 pi² (9,3 m²)

Les apprêts FRACTURE BAN et/ou SUPERCAP^{MD} Plus sont concentrés et doivent être dilués avec de l'eau potable dans un rapport 1:1 (apprêt:eau). Bien mélanger/agiter le concentré avant et après la dilution.

Restrictions
- FRACTURE BAN^{MC} n'est pas destiné à être utilisé comme une membrane d'imperméabilisation. Lorsqu'une membrane d'imperméabilisation est nécessaire, utiliser une membrane d'imperméabilisation LATICRETE^{MD} (voir la section 10 SYSTÈMES D'ÉTANCHÉITÉ).
- FRACTURE BAN ne peut être utilisé dans les zones humides qu'avec l'apprêt époxy NXT^{MD}

- Ne pas poser de carrelage ou de pierre sensible à l'humidité avec des matériaux de pose à base d'eau sur les membranes autoadhésives FRACTURE BAN. En outre, le carrelage en pierre naturelle de faible dimension qui n'est normalement pas considéré comme sensibles à l'humidité, tel que le travertin, le calcaire, le marbre et les agglomérés, peut présenter un bombage, une déformation ou un durcissement lorsqu'il est posé avec un mortier à lit moyen sur des membranes imperméables telles que FRACTURE BAN. Pour cette raison, les zones nécessitant une accumulation de plus de 3/8 po (10 mm) requièrent l'utilisation d'une sous-couche auto-nivelante NXT^{MC} ou l'application d'un mortier fortifié 3701 avant la pose de FRACTURE BAN. Lors de la pose de pierres naturelles, il faut toujours faire une maquette de la pose proposée et laisser les matériaux atteindre la cure complète afin d'obtenir l'effet désiré.
- Il n'est pas recommandé d'utiliser ce produit sur les sols béton en présence d'une pression hydrostatique ou d'une transmission de vapeur d'eau supérieure à 5 lb par 1000 pi² par 24 h (283?g/s• m^2), tel que déterminé par la trousse de test au chlorure de calcium ASTM F1869, ou à 75 % d'humidité relative lorsque testé selon ASTM F2170. Si la transmission de la vapeur d'eau est supérieure à 5 lb par 1000 pi² par 24 h (283?g/s- m^2), appliquer d'abord sur le sol en béton un revêtement de réduction de la vapeur NXT conformément à la fiche de données techniques DS 507.0 puis procéder à l'application de l'apprêt FRACTURE BAN ou de l'apprêt SUPERCAP^{MD} Plus et de la membrane FRACTURE BAN.
- Non recommandé lorsque les mouvements horizontaux du sol sont supérieurs à 1/4 po (6,4 mm). Les fissures existantes de plus de 3/16 po (4,8 mm) doivent être préparées à l'aide d'un matériau de support approprié avant la pose de la membrane.
- Non recommandé pour couvrir des joints ou des fissures supérieues à 3/8 po (9,5 mm)
- Non recommandé en cas de mouvement vertical du sol
- Pour les poses sur des sous-planchers en contreplaqué, se référer à la méthode TCNA F125A. Pour les joints de dilatation, se référer à la méthode EJ171 de la TCNA
- Doit être recouvert de carrelage en céramique, de pierres ou d'une autre finition dure. Utiliser des panneaux de protection pour une couverture temporaire avant la finition des surfaces horizontales.
- Ne pas utiliser d'enduits d'étanchéité à base de scellants ou de mastics en cas de risque de contact avec la membrane.
- Ne pas poser lorsque la température de la surface est inférieure à 40 °F (4 °C), lorsque la température ambiante devrait être inférieure à 50 °F (10 °C) pendant la mise en place ou avant que le matériau ne prenne sa forme définitive ou lorsque la température sera supérieure à 90 °F (32 °C).
- Ne pas laisser geler l'apprêt FRACTURE BAN ou l'apprêt SUPERCAP^{MD} Plus.
- Ne pas installer FRACTURE BAN, l'apprêt FRACTURE BAN ou l'apprêt SUPERCAP^{MD} Plus sur des panneaux de particules, des panneaux d'aggloméré, des panneaux durs (Masonite), des panneaux Luan, de l'amiante, du contreplaqué collé à l'intérieur, des matériaux de colmatage à base de gypse, de l'asphalte, du goudron de houille, du béton isolant léger ou tout autre matériau instable du point de vue dimensionnel.
- Si FRACTURE BAN est utilisé à l'extérieur, l'apprêt FRACTURE BAN ou l'apprêt SUPERCAP^{MD} Plus doit être remplacé par le revêtement de réduction de la vapeur NXT^{MD} et utilisé avec FRACTURE BAN 40 seulement. Appliquer le revêtement de réduction de la vapeur NXT^{MD} conformément à DS 507 et poser ensuite le FRACTURE BAN 40 directement sur la surface appraîtée avec le revêtement de réduction de la vapeur NXT^{MD}.
- Si FRACTURE BAN doit être utilisé sur une application extérieure, l'apprêt FRACTURE BAN doit être remplacé par l'apprêt ER VAPOR BAN^{MC} et utilisé avec FRACTURE BAN 40 seulement. Appliquer l'apprêt ER VAPOR BAN^{MC} conformément à DS 35222 et poser ensuite FRACTURE BAN 40 directement sur la surface appraîtée avec l'apprêt ER VAPOR BAN^{MC}.
- Remarque : Les surfaces doivent être structurellement saines, stables et suffisamment rigides pour supporter du carrelage en céramique/pierre, des briques minces et des finitions similaires. La déflexion du substrat sous toutes les charges vives, mortes et d'impact, y compris les charges concentrées, ne doit pas dépasser L/360 pour les installations de carreaux céramiques/briques en couche mince ou L/480 pour les installations de pierres en couche mince, où L=longueur de la portée.

Mises en garde

- Pour plus de renseignements sur la sécurité, consulter la FDS.
- Par temps froid, protéger le travail fini de la circulation jusqu'à ce qu'il soit complètement durci.
- Lire et comprendre la fiche de données techniques du produit et la fiche de données de sécurité.
- Réaliser une maquette pour s'assurer que le produit fonctionnera comme prévu.
- Consulter le site www.laticrete.com pour obtenir des bulletins techniques ou des renseignements actualisés sur le produit et son application.
- L'apprêt FRACTURE BAN ou l'apprêt SUPERCAP^{MD} Plus peuvent provoquer de graves irritations oculaires. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement avec de l'eau.
- Porter des gants et des lunettes de protection.
- Lors de la pulvérisation de l'apprêt FRACTURE BAN ou de l'apprêt SUPERCAP^{MD} Plus, éviter de respirer la brume fine et utiliser un respirateur approuvé par le NIOSH.

- Pour plus d'informations ou pour répondre à des questions concernant la pose, communiquer avec les services techniques LATICRETE.
- Ne pas utiliser dans des applications immergées.
- Conserver l'apprêt FRACTURE BAN et/ou l'apprêt SUPERCAP[MD] Plus hors de portée des enfants.
- Lors du traitement des fissures dans un plancher de béton ou du passage au-dessus des joints coupés à la scie, poser FRACTURE BAN en appliquant au moins 3 fois la largeur du carreau posé. Le carreau posé sur la fissure ne peut être en contact avec le béton. Suivre la méthode F125 de TCNA pour le traitement des fissures capillaires, des fissures de retrait et des joints sciés ou de contrôle. Un ciment-colle fortifié de polymères LATICRETE doit être utilisé pour lisser le bord de la membrane au moins 12 po (305 mm) du bord afin d'éliminer tout changement brusque de la hauteur de surface.

4. DONNÉES TECHNIQUES

Normes applicables

- ANSI A118.12, ANSI A118.13, ASTM C627, ASTM E2179, ASTM E492, ASTM E90

Propriétés physiques

Standard	Description	Exigence	Résultat de test	
			40 mil	90 mil
ASTM C627	Test de plancher Robinson	Cycles 1 - 14	Extra lourd	Lourd
ASTM E2179	Indice ICC	Calculer	42	45
ASTM E2179	ΔIIC	›10	14	17
ASTM E90	Bruits aériens	Calculer	54	57

Caractéristiques sous réserve de modification sans préavis. Les résultats présentés sont typiques, mais ils reflètent les procédures d'essai utilisées. Les performances réelles sur le terrain dépendent des méthodes de pose et des conditions locales.

5. POSE

•

Préparation des surfaces

Tous les substrats doivent être structurellement sains, propres et exempts de saleté, d'huile, de graisse, de peinture, de laitance, d'efflorescence, de scellants pour béton ou de produits de cure. Lisser le béton rugueux ou inégal jusqu'à l'obtention d'un fini à la taloche de bois ou mieux avec une sous-couche. Ne pas niveler pas avec des produits à base d'asphalte.

L'écart maximal dans le plan ne doit pas dépasser 1/4 po en 10 pi (6 mm en 3 m) avec une variation maximale de 1/16 po en 1 pi (1,5 mm en 0,3 m) entre les points hauts. Voir la fiche de données techniques 152 « Collage de carrelage en céramique, pierre ou brique sur des sols en bois » (consulter la section 10, SYSTÈMES D'ÉTANCHÉITÉ).

Pour la construction de sol en béton :

Pour éliminer les matériaux qui empêchent l'adhérence, nettoyer la surface en la ponçant mécaniquement afin d'obtenir un profil de surface du béton (CSP) #2 de l'International Concrete Repair Institute (ICRI). Si le béton nécessite un ponçage supplémentaire pour nettoyer la surface, ce qui entraîne un CSP plus élevé, lisser la surface à l'aide d'une couche d'accrochage de 254 Platinum ou une sous-couche de colmatage ou autonivelante NXT[MC].

Pour la construction de sol en bois :

1. L'installateur doit vérifier que la déflexion sous toutes les charges vives, mortes et d'impact des planchers intérieurs en contreplaqué ne dépasse pas les normes industrielles de L/360 pour le carrelage en céramique et les briques ou de L/480 pour les installations en pierre, où L=longueur de la portée.

2. Construction minimale pour les planchers intérieurs en contreplaqué.

SOUS-PLANCHER : Contreplaqué collé extérieur de 5/8 po (15 mm) d'épaisseur, soit uni avec tous les bords des feuilles bloqués, soit à rainure et languette, sur des solives pontées espacées de 16 po (400 mm) c. à c. au maximum; fixer le contreplaqué à 6 po (150 mm) po c. à c. le long des extrémités des feuilles et à 8 po (200 mm) c. à c. le long des supports intermédiaires avec des clous annelés 8d (ou des vis), enduits ou galvanisés à chaud; laisser 1/8 po (3 mm) entre les extrémités des feuilles et 1/4 po (6 mm) entre les bords des feuilles; toutes les extrémités des feuilles doivent être soutenues par un élément d'ossature; coller les feuilles aux solives avec un adhésif de construction.

SOUS-COUCHE : Contreplaqué collé extérieur de 5/8 po (15 mm) d'épaisseur fixé à 6 po (150 mm) c. à c. le long des extrémités des feuilles et à 8 po (200 mm) c. à c. dans le champ du panneau (dans les deux sens) avec des clous annelés 8d (ou des vis), enduits ou galvanisés à

chaud; laisser 1/8 po (3 mm) à 1/4 po (6 mm) entre les feuilles et 1/4 po (6 mm) entre les bords des feuilles et toute surface contiguë; décaler les solives de la sous-couche par rapport aux joints du sous-plancher et décaler les joints entre les extrémités des feuilles; coller la sous-couche au sous-plancher avec un adhésif de construction. Pour des détails complets, consulter la fiche des données techniques 152 « Exigences pour le collage direct du carrelage en céramique ou des pierres sur des planchers de bois ».

Application

1. Poser FRACTURE BAN[MC] sur un sol propre, correctement préparé et apprêté comme décrit sur les fiches de données techniques de l'apprêt FRACTURE BAN ou de l'apprêt SUPERCAP[MD] Plus.
2. Mesurer la zone et couper la membrane sur une longueur de 6 po à 8 po (152-203 mm) plus longue que nécessaire pour qu'elle puisse être ajustée.
3. Poser la membrane prédécoupée directement sur le sous-plancher, côté revêtement antiadhésif vers le bas.
4. Retirer le papier de protection de la membrane tout en lissant à la main les crêtes et les poches d'air afin d'assurer une bonne adhérence avec un contact de 100 % avec le sous-plancher. Une fois que le papier de protection est retiré de la membrane, une liaison immédiate se forme. Il peut être extrêmement difficile de retirer la membrane du sol une fois qu'elle est collée.
5. Couper l'excédent de matériau si nécessaire au niveau des murs, des coins ou des zones de terminaison.
6. Appliquer le rouleau suivant de la même manière que le premier en veillant à ce que chaque rouleau s'appuie sur le précédent sans aucun espace.
7. Ne pas faire chevaucher les bords afin d'obtenir une surface plane pour la pose ultérieure de la surface d'usure.
8. Pour assurer une bonne adhérence entre le FRACTURE BAN et le sol apprêté, niveler la surface avec un rouleau de plancher de 75-100 lb (34-45 kg) après la pose de chaque section de FRACTURE BAN.
9. Poser le carrelage en utilisant le ciment-colle enrichi de polymères LATICRETE[MD] approprié.

Bande d'isolation périmétrique

Lors de l'utilisation de FRACTURE BAN comme sous-couche acoustique, il est essentiel que tous les murs et éléments de construction soient isolés du sol. L'utilisation de panneaux de plafond acoustiques dans l'espace situé en dessous fournit un contrôle acoustique supplémentaire.

Applications extérieures

Lors de l'application du revêtement de réduction de la vapeur NXT[MD] selon DS-507 et ensuite de la pose de FRACTURE BAN 40 directement sur la surface apprêtée avec le revêtement de réduction de la vapeur NXT[MD].

Lors de l'application de l' apprêt ER VAPOR BAN[MC] conformément à DS-35222 et ensuite de la pose de FRACTURE BAN 40 directement sur la surface apprêtée avec l' apprêt ER VAPOR BAN[MC].

Remarque : il est recommandé d'installer une bande d'isolation périphérique avant de placer et de découper la membrane FRACTURE BAN. Fixer la bande d'isolation périmétrique sur la paroi périmétrique de l'ensemble du sous-plancher, ainsi que sur le pourtour de toute saillie, afin d'isoler ou d'interrompre le chemin de transmission des vibrations entre le plancher et le mur. Fixer temporairement la bande d'isolation périphérique en place à l'aide de ruban adhésif de masquage, de gaine ou de tapis. La bande d'isolation périphérique peut ensuite être retirée une fois que les carreaux ont durci. Les joints peuvent ensuite être remplis avec un enduit d'étanchéité acoustique approprié.

Toutes les surfaces doivent être apprêtées avant la pose de FRACTURE BAN. L'apprêt FRACTURE BAN ou l'apprêt SUPERCAP[MD] Plus sont concentrés et doivent être dilués avec de l'eau potable. Toujours remuer ou agiter le concentré d'apprêt FRACTURE BAN avant de le diluer. L'eau doit toujours être soigneusement mesurée afin de garantir une dilution adéquate. Utiliser une pale de mélange pour bien mélanger l'apprêt et l'eau. L'apprêt FRACTURE BAN peut être appliqué au balai, au rouleau, à la serpillière ou par pulvérisation. La température du substrat doit être d'au moins 40 °F (4 °C) pendant l'application de l'apprêt et tout au long du temps de séchage. En outre, la température de l'air doit être maintenue entre 50 et 90 °F (10-32 °C) pendant l'application de l'apprêt et tout au long du temps de séchage. La surface apprêtée doit également être protégée des intempéries, de l'eau et de la lumière directe du soleil.

6. DISPONIBILITÉ ET COÛT

Disponibilité

Les produits LATICRETE® et LATAPOXY® sont proposés dans le monde entier.

Appeler un des numéros suivants pour obtenir des informations relatives aux distributeurs:

Numéro sans frais: 1.800.243.4788
Téléphone: +1.203.393.0010

Pour obtenir de l'information en ligne de distributeurs, visiter LATICRETE à l'adresse suivante **laticrete.com**

Coût

Communiquez avec le distributeur LATICRETE le plus proche.

7. GARANTIE

Voir 10. SYSTÈME DE CLASSIFICATION:

- 25 Year System Warranty (US) (English)
- 5 Year System Warranty (US) (English)
- 10 Year System Warranty (US) (English)
- 1 Year Product Warranty (US) (English)

8. ENTRETIEN

Les matériaux de pose non finis LATICRETE et LATAPOXY ne nécessitent aucun entretien, mais la performance et la durabilité de la pose peuvent dépendre de l'entretien adéquat des produits fournis par d'autres fabricants.

9. SERVICES TECHNIQUES

Soutien technique

Pour tout renseignement, appeler la ligne d'aide du service technique de LATICRETE:

Numéro sans frais: 1.800.243.4788, ext. 1235
Téléphone: +1.203.393.0010, ext. 1235
Télécopieur: +1.203.393.1948

Documentation technique et de sécurité

Pour obtenir la documentation technique et les consignes de sécurité, visiter notre site Web à **laticrete.com.**

10. SYSTÈME DE CLASSIFICATION

Des informations supplémentaires sur les produits sont disponibles sur notre site Web à laticrete.com. Liste des documents connexes:

- DS 230.13 : Garantie du produit LATICRETE[MD]
- DS 025.00 : Garantie système de 25 ans LATICRETE
- DS 230.10 : Garantie système de 10 ans LATICRETE
- DS 230.05 : Garantie système de 5 ans LATICRETE
- TDS 152 : Collage de carrelage en céramique, pierre ou brique sur des sols en bois
- DS 156.0 : Apprêt FRACTURE BAN[MC]
- DS 663.0 : HYDRO BAN[MD]
- DS 236.0 : Membrane d'imperméabilisation 9235
- DS 155.0 : Mortier enrichi 3701
- DS 029.3 : Apprêt époxy NXT[MD]

LATICRETE International, Inc.
One LATICRETE Park North, Bethany, CT 06524-3423 USA • 1.800.243.4788 • +1.203.393.0010 • www.laticrete.com
© 2024 LATICRETE International, Inc. All trademarks shown are the intellectual properties of their respective owners.